

NUMÉRO	OBJET	DÉCISION
22-020	Fonds de concours Pôle Santé avec clause de conditions suspensives	Approuvé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 21 heures.

Fait à chailloué le 06/09/2022.  
Le Maire, Christian LELOUP

Date d'affichage : 06 septembre 2022

